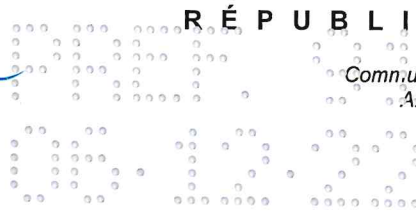




Saintry
SUR SEINE



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Commune de Saintry-sur-Seine – Département de l'Essonne
Arrondissement d'Evry – Canton d'Épinay-sous-Sénart

N° DEC-2022/59

1. Commande Publique

1.4 Autres types de contrats

**DECISION DU MAIRE DE SIGNER UN CONTRAT AVEC L'ASSOCIATION
« COIN DE RUE » RELATIF A L'ANIMATION DU BANQUET DES SENIORS
PREVU LE VENDREDI 6 JANVIER 2023**

Le Maire de la Commune de SAINTRY-SUR-SEINE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122-22-1 ;

VU la délibération du Conseil municipal du 30 septembre 2020 relative aux délégations du Conseil municipal au Maire ;

VU le contrat proposé par l'association « COIN DE RUE » relatif à l'animation du Banquet des Seniors ;

D É C I D E

ARTICLE 1 : De signer le contrat proposé par l'association « COIN DE RUE » relatif à l'animation du Banquet des Seniors prévu le vendredi 6 janvier 2023 ;

ARTICLE 2 : Dit que le montant de la prestation sera de 750 € T.T.C (*sept cent cinquante euros*) ;

ARTICLE 3 : De communiquer la présente décision au Conseil municipal lors de sa prochaine session sous forme d'un *donner acte*. Un extrait est affiché à la Mairie.

ARTICLE 4 : Dit que la dépense est prévue au Budget primitif.

ARTICLE 5 : La présente décision sera inscrite au Recueil des Actes Administratifs.
Expédition en est adressée à Monsieur le Préfet.

Fait à Saintry-sur-Seine, le 1^{er} décembre 2022

Décision affichée le :

15 DEC. 2022

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture, de la publication et de l'affichage

Le Maire,


Patrick RAUSCHER

